



AGENDA 21 DE COLOMBES

Ateliers thématiques

Thème 3 : Environnement et cadre de vie

CONTEXTE

- **Dégradations et épuisements des ressources**

La prise de conscience de la dégradation et de l'épuisement des ressources naturelles et écologiques est en grande partie à l'origine de l'apparition du concept de développement durable. Le dérèglement climatique, la disparition accélérée des espèces, la pollution des eaux et l'épuisement des sols sont autant de signes selon lesquels le développement, tel qu'il s'est engagé dans les pays du Nord depuis la révolution industrielle, n'est plus soutenable aujourd'hui.

- **Paysages, environnement et qualité de vie**

La qualité et la beauté des paysages, les bénéfices liés à l'environnement et aux espaces naturels, la préservation du patrimoine sont également des aspects déterminants pour la qualité de vie des populations et renvoient à des valeurs culturelles et sociales qui constituent l'identité du territoire. La préservation et la transmission de ce patrimoine naturel fait le lien entre les générations précédentes et les générations futures et participe au maintien d'une culture collective. Préserver la biodiversité et les ressources naturelles, protéger les milieux sensibles et les espaces remarquables sont donc des enjeux majeurs du développement durable, pour lesquels les territoires sont considérés comme l'échelle la plus appropriée d'intervention.

- **Gestion et prévention des déchets**

La production annuelle d'ordures ménagères de chaque français a doublé en 40 ans. Elle représente aujourd'hui environ 360 Kg par an, soit environ un kilo par jour et par habitant. Parallèlement, les coûts d'élimination augmentent et les exigences de la population se renforcent chaque jour au regard des préoccupations de santé publique. La politique de gestion des déchets devient ainsi un enjeu fondamental au sein des compétences des communes. En matière de déchets, les actions curatives seules ne suffisent plus. Le renforcement des réglementations, les réticences des habitants à accueillir des sites d'élimination des déchets, et les coûts croissants de leur traitement doivent conduire les collectivités à mettre en place une politique de gestion des déchets plus intégrée qui réserve une place importante à la prévention et au réemploi. La prévention des déchets doit être considérée comme un maillon essentiel d'une gestion durable des déchets. « Le déchet le mieux traité, c'est celui qui n'a pas été créé ».

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Les plus

Colombes dispose de deux espaces pédagogiques sur la nature et l'environnement : la Coulée verte et le centre Nature. Ces deux sites sont gérés selon des principes respectueux de l'environnement et constituent deux îlots de biodiversité. Au sud de la ville, la présence de la Seine longée par un parc départemental constitue un poumon vert important pour Colombes. Les 2,6 km de rivage fluvial de la Seine pourraient cependant être mis plus en valeur.

Les moins

Malgré la mise en place du tri sélectif pour les particuliers et de déchèteries mobiles en septembre dernier, Colombes souffre encore de certaines difficultés dans la gestion de ses déchets. La ville doit notamment faire face à la recrudescence du nombre de dépôts sauvages qui nuisent à la propreté de ses rues et à la salubrité publique. Parmi les pistes à explorer : le développement du tri sélectif dans l'habitat collectif mais aussi auprès des commerçants. Autre chantier : les espaces verts. Sans négliger les aspects esthétiques ou de cadre de vie, largement mis en avant précédemment, leur gestion doit désormais privilégier davantage la qualité environnementale et éco-responsable au seul fleurissement d'espaces urbains.

LES ENJEUX DU SUJET

- Comment réduire à la source les pressions sur les écosystèmes, les ressources naturelles et les paysages ?
- Comment poursuivre les efforts en matière de gestion de l'eau, de lutte contre la pollution de l'air et du bruit pour préserver la santé humaine et assurer un cadre de vie plus agréable aux générations actuelles et futures ?

LES THEMES

- Les Espaces verts et le cadre de vie
- La biodiversité
- La gestion de l'eau
- Les déchets
- L'énergie

BONNES PRATIQUES

Gestion écologique des espaces verts à Beauvais

Afin de lutter contre des techniques nuisibles à l'environnement (l'utilisation de produits phytosanitaires, d'engins motorisés...), la Ville de Beauvais a choisi de gérer durablement ses parcs et jardins. Le projet «Gestion des Parcs et Jardins » consiste donc à adopter des techniques d'entretien ayant des impacts limités sur l'environnement (sur l'eau, les sols, l'atmosphère). Cette gestion des espaces verts permet également de réduire les impacts sur la santé des agents et d'améliorer la qualité esthétique des espaces entretenus.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites Internet

- Le Blog Agenda 21 de Colombes
<http://agenda21.colombes.fr/>
- Le site de la Ville de Colombes
<http://www.mairie-colombes.fr/>
- Le site de l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies
<http://www.areneidf.org/>
- Le site du Ministère de l'Écologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
<http://www.environnement.gouv.fr/>
- Le site de l'Agence Régionale pour la Nature et la Biodiversité en Ile De France
<http://www.natureparif.fr/>
- Le site de l'ADEME, rubrique déchets :
<http://www.ademe.fr/>

Documents à consulter

- La stratégie nationale pour la biodiversité
Consultable sur <http://www.ecologie.gouv.fr/-Strategie-nationale-pour-la-.html>
- Les déchets en chiffre
Consultable sur :
<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=45128&p1=00&p2=05&ref=17597>

Date des ateliers « Environnement et cadre de vie » :

11 février 2009 - 19H30 - Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville

12 mars 2009 - 19H30 – Salles du sous sol - Hôtel de Ville

Accompagnement dans l'élaboration d'un Agenda 21 pour Colombes : Solving Efeso

